



DZAOUZI

Mayotte

19 juin 2009

Grands Témoins :

- Isabelle AUTISSIER, vice-présidente du groupe de travail de concertation nationale 1

Nombre estimé de participants : 60

Les nouvelles idées sont mises en valeur par un soulignement

I. Ouverture

En ouverture, un film sur les enjeux et le processus du Grenelle de la mer est projeté.

Isabelle AUTISSIER souligne la pluridisciplinarité de chaque groupe, qui a permis de faire ressortir les problématiques fortes et les préoccupations des habitants du littoral français. Elle souligne également l'enthousiasme de tous les participants. Elle ajoute que l'outremer permet à la France d'être la seconde nation marine du monde : les îles ont donc un rôle important à jouer, et les ultramarins doivent prendre leur place dans ce Grenelle de la mer.

En préambule, il convient de rappeler les propositions globales portées au niveau national par les différents groupes, sachant qu'elles prennent en compte un grand nombre des préoccupations de l'outremer :

- Redonner au littoral sa perspective en liaison avec les bassins versants et la haute-mer.
- Améliorer la compréhension de la complexité des phénomènes pour assurer une exploitation durable du potentiel maritime.
- Protéger et restaurer les milieux, dans le cadre d'une gestion partagée entre acteurs, en intégrant la notion de service rendu par la nature.
- Repositionner l'ensemble des pratiques humaines, des activités, dans l'optique du développement durable.
- Anticiper et réguler les usages.
- Développer la recherche opérationnelle et le soutien à l'innovation.
- Préparer les entreprises au défi de demain, et développer le partenariat entre le public et le privé.

II. Restitution des 4 ateliers

1. La délicate rencontre entre la terre et la mer

Propositions de l'atelier

Il convient de souligner que les propositions nationales ont été approuvées, puis complétées par des propositions locales.

Gouvernance

- Développer une gestion intégrée et retrouver la notion de continuité entre le bassin versant, la terre et la mer.
- Mettre en place une gouvernance en coordonnant le Conseil national et les moyens attribués à un fonds spécifique.
- Création d'un établissement foncier pour gérer la zone des pas géométriques.

Recherche et connaissance des milieux

- Développer la production de connaissances en vue de réaliser une évaluation des eaux marines d'ici 2012.

Protection

- Développer la notion de continuité entre terre et mer.
- Développer un programme relatif à la conservation de la biodiversité et des estuaires.
- Protéger le trait de côte en tenant compte de la montée du niveau de la mer.

Aménagement

- Intégrer la notion d'équilibre entre protection et développement dans les documents d'urbanisme.
- Anticiper les risques naturels liés au changement climatique.
- Développer le transport par la mer.
- Obtenir rapidement la validation du PADD de Mayotte

Plus concrètement et à plus court terme, la création d'accès à la mer pour les embarcations et la perspective d'extension de la piste d'aéroport dans le respect de l'environnement ont été abordées.

Développement durable

- Définir une stratégie pour un développement durable des activités.
- Développer un tourisme durable à Mayotte.

Débat avec la salle

Un intervenant rappelle qu'un centre de recherche IFREMER et un institut de la mangrove sont envisagés à Mayotte.

Plusieurs intervenants jugent indispensable d'appréhender les problématiques liées à la mer à la base, c'est-à-dire en tenant compte de la perception des Mahorais, qui considèrent l'espace marin comme un danger, lieu de résidence des mauvais esprits. D'un point de vue sociologique, il est important de connaître le substrat de base et la manière dont les habitants abordent les questions liées à la mer.

Il est précisé que différentes actions ont d'ores et déjà été menées, notamment un « plan natation » visant à apprendre à nager aux scolaires, et des programmes de sensibilisation. Faute de moyens financiers, ces actions s'enlisent : le Grenelle de la mer doit permettre d'initier une nouvelle dynamique.

Un intervenant juge la problématique de l'assainissement primordiale, car à ce jour, très peu d'habitations sont reliées au réseau. Par ailleurs, le PADD n'est pas encore validé, mais déjà inadapté : les objectifs économiques devront être revus.

Il est également demandé que Mayotte soit clairement différenciée de la Réunion, afin que toutes ses spécificités soient prises en compte. A ce titre, deux pôles de recherche semblent nécessaire : Mayotte ne

doit pas être une simple antenne de la Réunion. Pour autant, il semble indispensable de dépasser ce clivage pour mutualiser les connaissances et bénéficier des expériences menées à la Réunion.

Un intervenant souhaiterait que l'exploitation de la ZEE soit plus transparente : Mayotte doit en effet être capable de tirer profit de la pêche.

En réponse à une question sur l'état des milieux, il est indiqué que la qualité de l'eau et la santé de certains récifs font l'objet d'un suivi : le bureau d'étude qui en a la charge a d'ailleurs formé des jeunes mahorais pour effectuer ce travail.

2. Entre menace et potentiel, une mer fragile et promesse d'avenir

Propositions de l'atelier

Les propositions du groupe national, regroupées en six axes, ont été validées : renforcer la connaissance, l'observation, la recherche et l'innovation ; développer les activités maritimes tout en maîtrisant les impacts ; concevoir le port du futur ; concevoir de nouveaux navires, favoriser les transports du futur ; tirer parti des potentialités de la mer, améliorer la gestion des ressources halieutiques et développer les cultures marines ; développer les énergies renouvelables.

- S'agissant des ressources halieutiques, le groupe de travail a insisté sur le besoin de développer les connaissances et sur l'opportunité de développer de nouvelles activités liées à la mer, telles que la culture de nouvelles espèces.
- S'agissant du transport, il semblerait opportun de développer le transport de marchandises et de passagers sur le lagon plutôt que de multiplier les routes.
- Enfin, la question des énergies renouvelables a été largement abordée au cours des différentes réunions.

Débat avec la salle

Dans le cadre du développement des cultures marines, un intervenant indique que des projets d'élevage d'algues, de concombres de mer et de crabes de mangrove sont actuellement à l'étude.

Un représentant du Fonds Européen de Développement juge les propositions intéressantes, mais insiste sur la nécessité d'adapter les actions aux moyens humains et financiers de l'île. S'agissant du renforcement des connaissances, il ajoute que de nombreuses données sont déjà disponibles, mais inutilisées faute d'être compilées.

Il lui est répondu que le Parc Marin aura justement pour fonction de coordonner les différentes actions menées en faveur de la mer.

Un intervenant regrette que les différentes réglementations n'incitent pas les Mahorais à profiter de la mer. De plus, il est dommage que seul le transport terrestre ait été développé durant des années, sans se préoccuper des solutions offertes par les voies maritimes.

Une intervenante craint que le développement du transport maritime crée de nouvelles pollutions.

Isabelle AUTISSIER répond que la navigation est un des moyens de transport les moins polluants, d'autant plus que des études sont menées pour construire les bateaux du futur.

Un jeune mahorais souligne que tous les habitants de l'île ne comprennent pas le français : des solutions doivent donc être proposées pour sensibiliser toutes les couches de la population.

Enfin, il est proposé de créer un système de « bateaux mouches » pour permettre aux touristes de visiter Mayotte par la mer.

3. La mer, une passion à partager

Propositions de l'atelier

Communication positive, vulgarisation, sensibilisation

- Accentuer le rôle essentiel de l'outremer pour la mise en valeur de la mer et des activités qui lui sont liées.
- Promouvoir outremer de la création de pôles de compétitivité et renforcer le rôle de la recherche.
- Transmettre et partager des connaissances (par des émissions de télévision par exemple, en français et en mahorais)

Orientation professionnelle, formation

- Faire entrer la mer à l'intérieur du pays grâce à l'éducation, la formation, la recherche.
- Développer les métiers de la mer dans les domaines de l'environnement, le tourisme, et les loisirs.
- Tenir compte de l'élément humain dans toutes les politiques d'exploitation et de gestion de la mer afin de répondre aux besoins professionnels.
- Se doter des moyens nécessaires pour faire accéder plus facilement les Mahorais aux métiers de la mer.
- Favoriser l'accès des jeunes à la mer, en intégrant davantage les particularités régionales dans les programmes scolaires.

Débat avec la salle

Les orientations vers les métiers de la mer proposées aux élèves sont jugées insuffisantes. La Commission Bignon a d'ailleurs insisté sur la nécessité de développer les formations visant à initier les jeunes aux métiers de la mer et de la protection des espaces. Le SAM propose dans ce cadre une filière aquacole, mais des efforts doivent encore être engagés pour offrir un maximum de débouchés. Dans ce sens, l'implantation de l'IFREMER dans l'île serait bénéfique, sachant qu'en parallèle, les métiers de l'artisanat doivent également être promus.

La spécificité de Mayotte est que malgré la présence de la mer, ses habitants sont très peu tournés vers le milieu aquatique. Il revient donc à l'éducation nationale de s'investir dans l'éducation à l'environnement marin, peut-être en créant des liens avec les écoles de métropole. Les jeunes sont majoritaires sur l'île, et il semble opportun de multiplier les efforts pour faire en sorte qu'ils soient plus tournés vers la mer que les générations précédentes. A ce titre, des moyens adaptés doivent être mis en œuvre.

Un intervenant souligne les difficultés rencontrées pour offrir des débouchés aux jeunes formés à l'école maritime. Il semble indispensable de créer de nouveaux métiers, car il ne leur est pas possible de créer leur propre entreprise par manque de moyens et de crédits.

Par ailleurs, les pressions démographiques et migratoires expliquent les difficultés rencontrées pour faire circuler des messages de développement durable : des populations qui luttent pour leur survie ne sont pas réceptives à ce genre de discours. Dans ce cadre, instaurer des accords bilatéraux avec les Comores apporterait des solutions et endiguerait ce phénomène qui nuit au développement des îles.

4. Planète mer, inventer de nouvelles régulations

Propositions de l'atelier

- Développer la connaissance fondamentale du milieu marin.
- Organiser la recherche.
- Planifier les espaces maritimes au plus près des réalités éco-systémiques.
- Changer de perspectives outremer.
- Asseoir la politique maritime sur une large concertation et y consacrer des ressources.
- Soutenir activement la définition d'une politique maritime européenne et peser sur la gouvernance mondiale des océans.
- Devenir partie prenante de la Commission de l'Océan indien.
- Créer un parc naturel marin, qui favorisera la réflexion sur un développement durable et permettra une large concertation sur la politique maritime autour de Mayotte.

Débat avec la salle

Hanima IBRAHIMA, Maire de Chirongui, souligne la difficulté de transposer les réglementations nationales et internationales à l'échelle de Mayotte. Il est primordial de définir un mode de gouvernance permettant de rendre la mer créatrice d'emplois, et de s'accorder sur quelques propositions fortes, qui pourront être réellement prises en compte par le ministère. Selon elle, les trois problèmes principaux de Mayotte résident dans la gestion des déchets, l'assainissement, et la recherche. Par ailleurs, l'île doit se doter d'instances propres pour ne pas rester une simple antenne de la Réunion : il est cependant important de coopérer, et l'installation de l'IFREMER à Mayotte pourrait compléter avantageusement l'installation du pôle mer envisagé à la Réunion.

Plusieurs intervenants affirment que ce Grenelle de la mer ne générera des effets positifs que si les Mahorais s'approprient la mer et deviennent acteurs des activités aquatiques. Les mentalités doivent évoluer dans plusieurs domaines, notamment au niveau de la tradition culinaire, qui freine la consommation de poissons d'élevage. S'agissant de la régénération des ressources, une solution serait de capturer les post larves, de les faire grossir en bassins avant de les rejeter dans le lagon : l'installation de l'IFREMER facilitera la mise en place de telles pratiques.

Par ailleurs, il est également proposé de créer une police des mers afin de surveiller la pêche et de faire respecter les réglementations, trop souvent méprisées. Il est d'ailleurs regrettable d'attendre la mise en place d'un Grenelle pour imaginer faire respecter à Mayotte des règles admises depuis longtemps partout ailleurs.

S'agissant des aménagements des zones de baignade, des campagnes sont menées pour sensibiliser les habitants à la nécessité de ne pas laisser trainer de débris. Cependant, cette problématique se heurte à celle plus globale de la gestion des déchets : aux problèmes de comportements s'ajoutent des problèmes de moyens.

Enfin, il est précisé que pour être crédible, le Grenelle de la mer doit être raisonnable.

III. Réactions et avis aux propositions des groupes de travail

En préambule, il convient de rappeler les propositions globales portées au niveau national par les différents groupes :

- Redonner au littoral sa perspective en liaison avec les bassins versants et la haute-mer.
- Améliorer la compréhension de la complexité des phénomènes pour assurer une exploitation durable du potentiel maritime.
- Protéger et restaurer les milieux, dans le cadre d'une gestion partagée entre acteurs, en intégrant la notion de service rendu par la nature.
- Repositionner l'ensemble des pratiques humaines, des activités, dans l'optique du développement durable.
- Anticiper et réguler les usages.
- Développer la recherche opérationnelle et le soutien à l'innovation.
- Préparer les entreprises au défi de demain, et développer le partenariat entre le public et le privé.

1. La délicate rencontre entre la terre et la mer

Il convient de souligner que les propositions nationales ont été approuvées, puis complétées par des propositions locales.

Gouvernance

- Développer une gestion intégrée et retrouver la notion de continuité entre le bassin versant, la terre et la mer.
- Mettre en place une gouvernance en coordonnant le Conseil national et les moyens attribués à un fonds spécifique.
- Création d'un établissement foncier pour gérer la zone des pas géométriques.

Recherche et connaissance des milieux

- Développer la production de connaissances en vue de réaliser une évaluation des eaux marines d'ici 2012.

Protection

- Développer la notion de continuité entre terre et mer.
- Développer un programme relatif à la conservation de la biodiversité et des estuaires.
- Protéger le trait de côte en tenant compte de la montée du niveau de la mer.

Aménagement

- Intégrer la notion d'équilibre entre protection et développement dans les documents d'urbanisme.
- Anticiper les risques naturels liés au changement climatique.
- Développer le transport par la mer.
- Obtenir rapidement la validation du PADD de Mayotte

Plus concrètement et à plus court terme, la création d'accès à la mer pour les embarcations et la perspective d'extension de la piste d'aéroport dans le respect de l'environnement ont été abordées.

Développement durable

- Définir une stratégie pour un développement durable des activités.
- Développer un tourisme durable à Mayotte.

2. Entre menaces et potentiel, une mer fragile et promesse d'avenir

Les propositions du groupe national, regroupées en six axes, ont été validées : renforcer la connaissance, l'observation, la recherche et l'innovation ; développer les activités maritimes tout en maîtrisant les impacts ; concevoir le port du futur ; concevoir de nouveaux navires, favoriser les transports du futur ; tirer parti des potentialités de la mer, améliorer la gestion des ressources halieutiques et développer les cultures marines ; développer les énergies renouvelables.

S'agissant des ressources halieutiques, le groupe de travail a insisté sur le besoin de développer les connaissances et sur l'opportunité de développer de nouvelles activités liées à la mer, telles que la culture de nouvelles espèces.

S'agissant du transport, il semblerait opportun de développer le transport de marchandises et de passagers sur le lagon plutôt que de multiplier les routes.

Enfin, la question des énergies renouvelables a été largement abordée au cours des différentes réunions.

3. la mer, une passion à partager

Communication positive, vulgarisation, sensibilisation

- Accentuer le rôle essentiel de l'outremer pour la mise en valeur de la mer et des activités qui lui sont liées.
- Promouvoir outremer de la création de pôles de compétitivité et renforcer le rôle de la recherche.
- Transmettre et partager des connaissances (par des émissions de télévision par exemple, en français et en mahorais)

Orientation professionnelle, formation

- Faire entrer la mer à l'intérieur du pays grâce à l'éducation, la formation, la recherche.
- Développer les métiers de la mer dans les domaines de l'environnement, le tourisme, et les loisirs.
- Tenir compte de l'élément humain dans toutes les politiques d'exploitation et de gestion de la mer afin de répondre aux besoins professionnels.
- Se doter des moyens nécessaires pour faire accéder plus facilement les Mahorais aux métiers de la mer.
- Favoriser l'accès des jeunes à la mer, en intégrant davantage les particularités régionales dans les programmes scolaires.

4. Planète mer, inventer de nouvelles régulations

- Développer la connaissance fondamentale du milieu marin.
- Organiser la recherche.
- Planifier les espaces maritimes au plus près des réalités éco-systémiques.
- Changer de perspectives outremer.
- Asseoir la politique maritime sur une large concertation et y consacrer des ressources.
- Soutenir activement la définition d'une politique maritime européenne et peser sur la gouvernance mondiale des océans.
- Devenir partie prenante de la Commission de l'Océan indien.
- Créer un parc naturel marin, qui favorisera la réflexion sur un développement durable et permettra une large concertation sur la politique maritime autour de Mayotte.